

le 9 juin 2004

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son troisième rapport de la session.

Le comité se réunit le 8 juin 2004 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 54, *Loi concernant la Société des technologues en cardiologie du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements.

Le comité étudie aussi le projet de loi 48, *Loi constituant en corporation Firecrest Hambro Trust Corporation Canada Limited*, dont il recommande à la Chambre d'adoption sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. Betts, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Milton Sherwood, député



**TROISIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

**Première session
55^e législature
du
Nouveau-Brunswick**

le 9 juin 2004

MEMBRES DU COMITÉ

M. Sherwood, président
M. Betts, vice-président
M. MacDonald
M. Holder
M. Stiles
M. Williams

M. Malley
M. Landry
M. Armstrong
M. Kennedy
M. McGinley
M. Burke